

Objet : Déclaration d'intention d'engager un Programme d'Etudes Préalables au PAPI
N° : MB - 2024 - 300

Ferrières, le 01 septembre 2024

Monsieur le Préfet,

La Communauté de Communes Aunis Atlantique située dans le périmètre du Territoire à Risque Important (TRI) de la baie de l'Aiguillon est particulièrement exposée aux risques d'inondation.

Le PAPI Nord Aunis, labellisé en 2014 et prolongé dans le cadre d'un avenant jusqu'à fin 2026, est un outil central dans la mise en œuvre d'opérations d'aménagement permettant de protéger les personnes et les biens pour des événements maritimes.

Les efforts se sont portés ces dernières années sur la connaissance des aléas submersions marines et il semble nécessaire maintenant de mieux appréhender le contexte des crues sur les bassins versants et cours d'eau en s'interrogeant également sur le risque de remontées de nappes et de ruissellement.

Conscient de l'exposition aux différents aléas d'inondations et de poursuivre la dynamique engagée il y a une dizaine d'années, la Communauté de Communes Aunis Atlantique souhaite relancer dès à présent une démarche PAPI dans le but de renforcer une politique coordonnée de prévention des risques d'inondation élargie au périmètre de la Communauté de Communes.

Dans l'attente de l'élaboration et de la labellisation de ce futur PAPI et dans l'objectif de poursuivre les actions entreprises dans le premier PAPI tout en anticipant les prochaines actions, la Communauté de Communes Aunis Atlantique souhaite s'engager dans la mise en œuvre d'un Programme d'Etudes Préalables (PEP).

La Communauté de Communes Aunis Atlantique prendra contact rapidement avec les services de l'Etat concernés pour la réunion de pré-cadrage nécessaire à la bonne constitution du dossier.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président
de la CdC Aunis Atlantique
Jean-Pierre SERVANT

Copie à : DDTM Charente-Maritime